ACROSS
Journal of Interdisciplinary Cross-Border Studies
Vol 10, No.6, 2026

Accueil et activités didactiques destinés aux adultes migrants peu ou pas scolarisés dans leur pays d'origine.
Regards croisés sur l'insertion socio-professionnelle en France et au Canada

Nicoleta DIMA (OUSTRIC)
Université « Dunărea de Jos » de Galați, Roumanie et Université de Bourgogne-Europe, France
dima.nicoleta91@yahoo.com

Résumé

Le mouvement migratoire représente, en France, un sujet sensible qui préoccupe les dirigeants politiques et qui hante les esprits de la société civile. Pour les adultes arrivés en migration peu ou pas scolarisés, l'insertion professionnelle devient vitale étant donné qu'il faut pouvoir subvenir non seulement à leurs propres besoins de première nécessité mais aussi à ceux de toute la famille restée dans le pays d'origine.

Les migrants sont confrontés à un double défi: la barrière linguistique et l'exclusion sociale. Très souvent, isolés dans des quartiers prioritaires, ils occupent des emplois précaires parfois même pas déclarés. Les programmes de formation linguistique financés par l'État visent la validation du niveau A2 du *CECRL* afin de favoriser l'insertion professionnelle ou l'accès à une formation qualifiante pour des personnes qui ne maîtrisent pas le français.

Les formateurs de FLE doivent proposer un contenu pédagogique individualisé afin de pouvoir répondre aux directives des régions. L'approche actionnelle et l'utilisation des documents authentiques (plan de la ville, offre d'emploi, contrat de travail, emploi du temps, fiche de paie, relevé de compte, etc.) permettent de créer des situations de communication réalistes et variées. Par ailleurs, l'organisation des visites en entreprise, les rencontres avec des professionnels ou l'aménagement des horaires de formation pour les salariés étrangers favorisent l'atteinte des objectifs pédagogiques, à savoir, la réalisation des activités de communication langagière et l'acquisition du vocabulaire professionnel.

Notre article vise à mettre en relief les enjeux didactiques de l'enseignement du FLE dans le contexte de l'accueil du public adulte migrant, en faisant appel à notre expérience de terrain en tant que formatrice linguistique. Par ailleurs, nous souhaitons enrichir cette démarche en nous y intéressant à la prise en charge et l'accompagnement des migrants au Canada. Plusieurs questions de notre recherche seront discutées: l'état des lieux de l'environnement des centres de formation pour adultes migrants en France et au Canada et des exemples d'activités visant l'insertion professionnelle de ce public[1].

Mots-clés: migrants, France, Canada, enseignement, insertion

[1] Une brève partie de cet article a fait l'objet d'une communication intitulée *Activités didactiques pour les adultes migrants dans l'enseignement du FLE* lors de la Conférence des Écoles Doctorales, organisée par l'Université « Dunărea de Jos » de Galați, Roumanie, les 12 et 13 juin 2025.

Définition et contexte historique de la migration en France

Le terme ***migrant*** n'est pas défini d'un point de vue juridique. Néanmoins, pour l'ONU ce mot désigne

> […] toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer ». Cependant, il est courant d'y inclure certaines catégories de migrants de courte durée, tels que les travailleurs agricoles saisonniers qui se déplacent à l'époque des semis ou des récoltes (Nations Unies, en ligne).

Pour *le Haut Conseil à l'Intégration*,

> […] un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées Françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se recoupent que partiellement: un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente: un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient Français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré (Insee, en ligne).

La didactique du français pour les adultes migrants est un champ éducatif qui a pris du temps à se construire, en France, car les professionnels du terrain ont dû répondre à un problème d'ordre social pour lequel il n'existait pas de support théorique**.** Ils ont dû s'adapter et adapter leurs pratiques au public cible. Ce champ disciplinaire implique un croisement des problématiques d'ordre social, politique, didactique et épistémologique. C'est également la rencontre entre deux domaines professionnels: la formation et l'insertion. Au fil des années, la question de l'alphabétisation des migrants adultes est devenue une préoccupation sociale qui mobilise des non-professionnels de la didactique, à savoir des bénévoles, sans aucune formation didactique, dans des associations qui accueillent des groupes d'apprenants migrants.

La nécessité de la formation linguistique pour les adultes migrants est devenue évidente à la fin des années 1950, début des années 1960 lorsque les premiers cours du soir ont été organisés. La discipline a progressivement évolué notamment au moment où les ouvriers français et étrangers ont subi les conséquences de la crise économique. En situation d'analphabétisme (en français mais souvent dans leur langue d'origine également) ou parlant la langue du chantier ou du quartier, ce public était exclu du marché de l'emploi, il a fallu créer des structures de formation capables de les accueillir et leur offrir des cours de remise à niveau (Adami 2020, 7–8).

Contexte historique de la migration au Canada

Le Canada est un pays capable de répondre aux défis du XXI^{e} siècle car il est ouvert à l'immigration et respectueux de la diversité culturelle, ce qui lui vaut les éloges des leaders mondiaux. Malgré un contexte international dominé par les émeutes ethniques, le Canada n'a pas connu de manifestation majeure au cours de ces dernières décennies. Paul May souligne les caractéristiques institutionnelles, historiques et géographiques qui font que ce

pays aborde d'une autre manière que les autres démocraties occidentales le sujet de l'immigration (May 2022, en ligne). L'auteur va plus loin en affirmant que

> Tout au long de son histoire, le Canada a dû gérer une population marquée par l'hétérogénéité ethnique, culturelle et religieuse. Avant même la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui a donné naissance à la Confédération canadienne en 1867, les autorités coloniales britanniques ont cherché à accommoder plusieurs groupes qui souhaitaient préserver leur langue, leur religion, leurs droits ancestraux, que ce soient les Canadiens français, les Premières Nations, les Acadiens ou encore les Métis (Fenge, Aldridge, 2015 cités par May, *op. cit*: 196).

Le même auteur rappelle que les vagues migratoires qu'a connu le pays depuis sa fondation ont accentué le caractère hétérogène de la population canadienne. Il faut rappeler qu'au départ, le nouveau pays comptait une population réduite, d'environ 3,5 millions d'habitants répartis sur un territoire immense ce qui engendrait un manque de main-d'œuvre. C'est la raison pour laquelle l'immigration est considérée dans les décennies qui suivent comme un élément indispensable à l'essor économique et démographique (Anderson, 2013, cité par May: *Ibidem*). En 1971, sous le mandat du Premier Ministre, Pierre Elliott Trudeau, le Canada devient le premier pays à adopter, de manière officielle, une politique de multiculturalisme, le but ultime étant de préserver l'héritage culturel des citoyens et la reconnaissance des contributions historiques des différents « groupes ethniques » qui forme la société. L'État a réitéré son engagement, notamment en adoptant la Charte canadienne des droits et libertés en 1982 et la Loi sur le multiculturalisme canadien en 1988 qui visent la protection des droits linguistiques et culturels ainsi que la lutte contre la discrimination (May, *op.cit.*: 197).

État des lieux de l'environnement des centres de formation pour adultes migrants en France

Les cours d'alphabétisation (alpha) ont existé en marge de ce qu'on a appelé plus tard la didactique des langues. La rencontre entre les deux champs disciplinaires a été facilitée par la mise en place du *Contrat d'Accueil et d'Intégration* (CAI), en 2003 et la création du *Diplôme Initial de Langue Française* (DILF), en 2005, et du référentiel l'accompagnant. Avec le temps, le domaine de la formation linguistique est devenu plus exigeant et il a suivi deux directions qui restent toujours valables: la professionnalisation du domaine et des intervenants (les formateurs doivent avoir une maîtrise ou un Master FLE) et l'intervention de l'État par une prise en charge et un contrôle rigoureux (Adami, *op.cit.*, 2020: 26).

Grâce à la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers, l'État français a renforcé son dispositif d'accueil en transformant le *Contrat d'Accueil et d'Intégration* en *Contrat d'Intégration Républicaine* (CIR). Il s'agit d'un contrat gratuit signé avec l'État qui facilite l'apprentissage de la langue, de la culture ainsi que des valeurs de la République. Il est obligatoire pour les non-européens souhaitant s'installer durablement en France et il dure un an. Son objectif est de simplifier le processus d'intégration des étrangers et de les accompagner vers l'insertion. De plus, il présente un grand avantage: il facilite l'obtention du titre de séjour longue durée et une insertion plus rapide des étrangers.

Le *CIR* est constitué de plusieurs étapes:

L'entretien initial personnalisé

Lors de cette étape, un auditeur évalue la situation personnelle et socio-professionnelle ainsi que les besoins en matière d'emploi de l'étranger primo-arrivant et on le dirige vers un opérateur du service public afin de lui mettre à disposition un accompagnement individualisé. Pour être dispensé il faut réunir une de ces conditions:

- Avoir effectué au moins 3 ans dans un établissement d'enseignement secondaire français;

- Avoir été inscrit pour minimum une année dans l'enseignement universitaire français;

- Avoir entre 16 et 18 ans révolus et être éligible à recevoir une carte de résident d'une durée de 10 ans.

La formation civique

Cette formation dure quatre jours et a comme objectif l'apprentissage des valeurs républicaines et du fonctionnement de la société française. Plusieurs thématiques sont abordées: le portrait de la France, la santé, l'emploi, la parentalité, le logement.

La formation linguistique

L'intégration sur le sol français est conditionnée par la bonne maîtrise du français. Suite à un test de positionnement (écrit et oral) effectué sur la plateforme de l'*Office français de l'immigration et de l'intégration* (*OFII*) on préconise, en fonction du niveau du public cible, entre 100, 200 et 400 heures de formation. Les étrangers non-lecteurs, non-scripteurs, peu ou pas scolarisés dans leurs pays d'origine bénéficient de 600h. Le but de ces quatre parcours est d'atteindre le niveau A1 du *CECRL*.

L'entretien de fin de *CIR*

Dans un délai de trois mois après la fin du parcours, le bénéficiaire est convoqué par l'*OFII* afin de faire le bilan des formations suivies et de le diriger vers différents services de proximité visant son intégration et surtout son insertion professionnelle (*Direction générale des étrangers en France*, en ligne).

Dans le cadre de notre travail de terrain, en tant que formatrice linguistique, nous avons pu observer que, très souvent, le niveau des apprenants ayant validé le CIR ne correspond pas au niveau A1 du *CECRL* et qu'en réalité les difficultés sont beaucoup trop importantes pour pouvoir intégrer un groupe FLE de niveau A1. De surcroît, la politique linguistique initiée dans les années 2000 a pris de l'ampleur et elle se réalise dans le cadre de marchés publics qui permettent au financeur de piloter les prestataires des formations linguistiques. L'*OFII* ou les régions émettent des appels d'offres et les organismes de formation y répondent en respectant le cahier des charges. Les organismes de formation qui ont remporté le marché public doivent honorer leurs engagements et répondre aux exigences (en matière de pédagogie et contenu) du financeur. Ils doivent rendre des comptes régulièrement de leurs actions, justifier les décisions prises et présenter les résultats de l'action menée.

L'intégration socio-professionnelle des migrants, en France, représente une priorité. Le travail n'assure pas seulement un certain confort de vie mais aussi la possibilité de faire des rencontres, tisser des liens, créer des réseaux professionnels pouvant faciliter l'évolution de carrière. De nombreuses associations, aidées par des bénévoles, proposent des cours

d'alphabétisation ou de FLE. Par ailleurs, les dispositifs de formation linguistique financés par les régions ainsi que les centres de formation porteurs de ces marchés collaborent en lien étroit avec *France Travail*, *Cap emploi*, *la Mission Locale*, les entreprises d'insertion professionnelle.

Dans la formation linguistique pour les adultes migrants, nous pouvons identifier deux types de public: les demandeurs d'emploi et les salariés. Il est important de préciser que les besoins et l'accompagnement ne sont pas les mêmes. Si le premier doit se familiariser avec la ville, apprendre à identifier les interlocuteurs, à communiquer lors d'un job dating ou d'un entretien de recrutement, le deuxième, attend de recevoir les outils afin de pouvoir comprendre un organigramme, les consignes, gérer la communication écrite avec ses collègues et ses responsables (fiche de liaison, familiarisation avec l'outil numérique, etc.).

État des lieux sur la prise en charge des migrants peu ou pas scolarisés au Canada

Le système d'immigration canadien a connu différentes modifications depuis sa création. La plus notable date du 2015 est reliée à l'implémentation de la formule « Entrée express ». Il s'agit de la création d'une plateforme de candidature en ligne

> (…) donnant un accès rapide à la résidence permanente pour les candidats le plus qualifiés, notamment les professions recherchées comme les ingénieurs, les informaticiens ou les professionnels de santé. Concrètement, les postulants à la résidence permanente reçoivent une note en fonction d'un barème préétabli: un âge jeune, un diplôme recherché, la connaissance d'une des langues officielles (le français ou l'anglais) apportent un nombre de points plus ou moins grand (May, *op.cit.*: 200).

Paul May souligne le fait que les provinces peuvent faciliter ce processus si le candidat détient des compétences recherchées sur le marché du travail local. Lorsque le profil d'un candidat répond aux besoins de l'économie locale, le processus s'avère très simple et rapide. En effet, les personnes ayant obtenu un score élevé sont invitées par les autorités fédérales à solliciter la résidence permanente et leur demande est traitée dans un délai d'environ six mois. Il faut souligner qu'en 2016, au Canada, seulement 13% des immigrants ont été acceptés dans la catégorie « humanitaire », contre 63% dans la catégorie « économique » et 24 % dans la catégorie « familiale » (*Ibidem*).

Néanmoins, il existe des organismes comme le CERIC[2] qui a comme mission de promouvoir le développement de carrière au Canada et qui finance des projets de recherche. C'est dans ce cadre que l'équipe de recherche dirigée par Marcelline Bengaly, chercheuse au *Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail*[3] (CRIEVAT) « a été interpelée sur des questionnements spécifiques à la situation des personnes réfugiées faiblement

[2] Le nom *CERIC* était à l'origine l'acronyme de « Canadian Education and Research Institute for Counselling » (*Institut canadien d'éducation et de recherche en orientation*). Le CERIC est un organisme caritatif dédié à la progression de l'éducation, de la recherche et du plaidoyer « en matière d'orientation professionnelle et de développement de carrière dans le but d'accroître le bien-être économique et social des Canadiennes et Canadiens ». (…) « Les activités du CERIC sont financées en majeure partie par *The Counselling Foundation of Canada*, une fondation familiale qui soutient activement des projets liés au développement de carrière depuis plus de 50 ans » (CERIC, en ligne).

[3] « Le CRIEVAT constitue un des plus grands regroupements de recherche au Canada consacré à l'étude des relations individu-formation-emploi au Canada » (CRIEVAT, en ligne).

scolarisées » (Bengaly 2024, 11). M. Bengaly et son équipe démontrent que d'après les données du recensement de la population de 2021, « 1 328 240 personnes immigrantes sont arrivées au Canada entre 2016 et 2021; 16, 3% d'entre elles étaient des personnes réfugiées. (…) Entre 2014 et 2018, par exemple, environ 41% des personnes réfugiées accueillies dans la province de Québec n'avaient aucune connaissance du français ni de l'anglais. » (*Ibidem*: 10). Or, il est indispensable de maîtriser les savoirs de base dans un pays où l'écriture et la lecture représentent une exigence fondamentale de la vie quotidienne et c'est dans ce contexte que le Ministère de l'Éducation finance, à Québec, des programmes de francisation et d'alpha-francisation. D'après les auteurs, le *Conseil supérieur de l'éducation* (2021) estime que 10% des personnes âgées de 15 ans ou plus « ne détiennent que de 0 à 6 années de scolarités ». Les centres d'Éducation des adultes (CEA) mettent à disposition ces programmes « basés sur une approche pédagogique qui favorise l'intégration sociale et culturelle (*Ibidem*). Il est important de souligner que la perspective interculturelle est au cœur du travail réalisé par l'équipe de recherche de M. Bengaly. En effet, elle a souhaité

> 1. Brosser un portrait des défis auxquels les personnes réfugiées faiblement scolarisées sont confrontées dans leur intégration sociale et professionnelle.
>
> 2. Présenter une perspective interculturelle pour l'accompagnement en orientation et en intégration sociale et professionnelle de ces personnes.
>
> 3. Proposer un processus d'orientation qui s'inscrit dans une perspective interculturelle (*Ibidem*: 12).

Dans la quatrième partie de l'ouvrage, intitulée *Intervenir dans le processus d'orientation et d'information scolaire et professionnelle en contexte interculturel*, les auteurs proposent une démarche d'accompagnement à l'orientation et à l'ISP[4] de personnes réfugiées faiblement scolarisées. En effet, ils soulignent qu'il est important d'adopter une attitude bienveillante et chaleureuse envers les personnes migrantes afin de leur assurer un confort psychologique. Ils insistent également sur les compétences de la personne conseillère en charge des réfugiés. Effectivement, elle doit avoir une bonne connaissance de l'environnement professionnel régional afin de guider au mieux les bénéficiaires, organiser des visites en entreprise pour pouvoir observer divers métiers et entreprises (stages d'un jour), permettre l'exercice de différents emplois, identifier les domaines d'activité qui correspondent aux priorités et aux valeurs du public cible (Bengaly, *op.cit.*: 110). Parmi les mesures proposées, nous pouvons citer les suivantes:

> (…) Préparer la personne à identifier les situations de microagressions, de racisme. Proposer des moyens pour y faire face.
>
> (…) Faire des liens entre la culture d'origine et celle de la société d'accueil en ciblant les ressemblances et différences relatives à l'orientation et à la recherche d'emploi.
>
> (…) Créer des conditions favorables à l'apprentissage dans les différentes sphères d'intégration de la personne (ex. communauté, groupes, entreprise, etc.) en faisant de la médiation interculturelle au besoin.
>
> (…) Aider à la compréhension du marché du travail. Graduellement, lorsque la personne refugiée commencera à nommer ses préférences, il sera possible de faire des liens entre le marché du travail et ce qu'elle connaît d'elle-même. (…) Plus la personne va reconnaître ses aptitudes, plus elle va développer son sentiment d'efficacité personnelle.

[4] Intégration sociale et professionnelle.

> (…) Amener la personne refugiée à devenir une ambassadrice pour aider ses pairs à accéder aux services d'orientation.
>
> (…) Solliciter les entreprises afin qu'elles parlent de leur expérience et encouragent d'autres entreprises à offrir des postes pour des personnes réfugiées (*Ibidem*: 111-115).

Comme nous venons de l'illustrer, les chercheurs canadiens plaident pour un accompagnement global, qui doit prendre en compte l'environnement d'origine, les valeurs, les besoins, les carences psychologiques des migrants mais aussi leur courage et leur capacité à dépasser les évènements qui finalement peuvent devenir des atouts dans l'insertion socio-professionnelle dans un pays étranger.

Un autre projet d'envergure qui mérite d'être mentionné est *Le projet de Programme-cadre gouvernemental de francisation pour les personnes immigrantes ayant des compétences peu développées en littératie et en numératie (PCG* destiné à des personnes réfugiées (90%), dont environ 60 % de femmes et 40 % hommes venant de Syrie, Afghanistan, Colombie et des pays d'Afrique subsaharienne. Ce programme englobe toutes les sphères de vie importantes: éducation, culture et média, consommation de biens et services commerciaux, habitation, monde du travail, santé et mieux-être, services publics, vie personnelle, familiale et sociale, transport et déplacement ainsi que les compétences clés: phonétique (littératie et numératie), compétence numérique, compétence interculturelle, valeurs démocratiques, lois et institutions, stratégies d'apprentissage ou savoir apprendre (PCG, en ligne).

Activités pédagogiques destinées au public migrant. Études de cas[5].

Très souvent, l'hétérogénéité du public représente une difficulté pour le formateur qui doit faire preuve de souplesse pour réussir à s'adapter aux besoins de chacun, sans oublier qu'il doit prendre un compte le manque de disponibilité psychologique et émotionnelle de certains apprenants pour apprendre une nouvelle langue. Selon les problématiques qui viennent impacter leurs parcours de vie, ces derniers sont plus ou moins investis dans la formation. Les obstacles faisant barrage au processus de formation linguistique et d'intégration sont multiples: le manque de confiance en soi, la méconnaissance de la notion d'apprentissage, la précarité économique, les problèmes liés au logement, la complexité des procédures administratives, les problèmes familiaux, etc. Dans ce cas de figure, il faut mettre en place une pédagogie basée sur l'empathie et la création d'un sentiment de bien-être et d'appartenance au groupe. Toutefois, il faut tenir compte de la difficulté d'apprendre une langue étrangère à une personne qui doit intégrer la notion d'*apprendre à apprendre*. Pour de nombreuses personnes c'est la première fois qu'elles se retrouvent dans une situation de formation professionnelle ce qui représente un réel défi pour les formateurs de FLE.

[5]Ces idées sont présentées et développées dans la thèse de Doctorat de Nicoleta Dima, codirigée par les professeurs Carmen Andrei et Pascal Lardellier, thèse dont l'intitulé est *Stéréotypes et médiation dans la communication interculturelle. Enjeux et perspectives en contexte didactique* qui est en cours de rédaction.

L'exploitation des documents authentiques

En France, les démarches administratives occupent une place très importante et souvent les migrants se retrouvent perdus devant la complexité des documents administratifs à traiter. Fréquemment, ils font appel à l'aide d'une assistante sociale ou d'un proche maîtrisant la langue pour gérer les démarches administratives. Aujourd'hui, la plupart des documents sont dématérialisés et il est impératif d'avoir une bonne connaissance de l'outil numérique. Il est vital d'offrir aux apprenants migrants la possibilité de se familiariser avec les documents utilisés en France et de leur proposer des activités visant à leur alléger le quotidien: remplir un formulaire avec les informations personnelles, comprendre le plan de la ville, lire son relevé de compte, faire une déclaration trimestrielle à la *CAF*, s'actualiser, chaque mois, à *France Travail*, compléter et envoyer un arrêt de travail, compléter le formulaire d'une lettre recommandée avec accusé de réception. De surcroît, pour les demandeurs d'emploi étrangers, l'insertion professionnelle peut être difficile lorsqu'il s'agit de franchir plusieurs étapes: se familiariser avec les sites de recrutement (*LinkedIn, Indeed, France Travail*, etc.), chercher et comprendre une offre d'emploi, rédiger un CV et une lettre de motivation.

Il est essentiel d'expliquer aux apprenants migrants la notion de contrat de travail car dans de nombreux pays, le travail est effectué suite à un accord verbal entre l'employeur et l'employé. Dans le cadre de notre activité, nous avons été témoin des pratiques peu légales par lesquelles les entreprises profitaient de la naïveté des ceux qui ne lisent pas le français dans le but de les exploiter: horaires atypiques, rémunération précaire, l'impossibilité de démissionner après la signature d'un CDI. Puis, une fois le contrat signé, le salarié étranger doit gérer, à oral et à l'écrit, la communication avec ses supérieurs ou ses collègues. Il devra être capable de comprendre un organigramme, un emploi du temps, une fiche de poste mais également une fiche de paie ou le relevé de compte bancaire.

Hervé Adami a synthétisé sous forme de tableau les thématiques et les sous-thématiques concernées par le français professionnel transversal (Adami, *op. cit.* 2020: 165-166):

Séquences	**Séances**
L'organisation du travail	- Planning - Ponctualité et horaires - Organisation des équipes
Les relations interpersonnelles entre les salariés et l'encadrement	- Termes d'adresse - Rituels conversationnels - Comprendre les consignes - Formuler une demande simple - Écrire un courriel - Rendre compte d'un problème à l'encadrement - Maîtriser les registres de langues
Les relations interpersonnelles entre les salariés	- Échanger des informations professionnelles

	- Parler de sujets du quotidien professionnel - Parler du quotidien non-professionnel
Les relations interpersonnelles entre les salariés et des partenaires extérieurs à l'entreprise	- Comprendre des informations au téléphone - Comprendre les requêtes d'un client - Interagir avec un fournisseur
Les codes sociolangagiers de la vie collective en entreprise	- Espaces d'échanges - Plaisanteries - Sujets délicats
La sécurité et l'hygiène dans l'entreprise	- Documents de la sécurité - Informations collectives orales - Pictogrammes - Gestes de la sécurité - Consignes - Films de Prévention

La mise en place de l'approche actionnelle:

Les organismes de formation pourraient établir des partenariats avec des entreprises d'insertion professionnelle afin de mesurer l'acquisition de la compétence langagière et de mettre l'apprenant dans une situation de communication réelle. L'organisation des visites en entreprise et des rencontres avec des professionnels pourraient stimuler l'intérêt des apprenants à atteindre le niveau A2 en vue d'une insertion professionnelle plus rapide. Parmi les entreprises d'insertion professionnelle existantes en Bourgogne-Franche-Comté, nous pouvons citer *Envie Dijon, ID'ÉES 21, Mon tri à la source, Le relais Bourgogne, Manufactures des usines réunies*, etc.

L'aménagement des horaires de formation

De nombreuses entreprises font appel à des organismes de formation pour inscrire leurs salariés au cours de FLE afin de leur permettre de devenir pleinement autonomes dans leur emploi. Cependant, il faut noter que la durée hebdomadaire de travail est de 44 heures et elle est calculée sur une période de 12 semaines consécutives. Pour ne pas dépasser cette limite légale et pour rendre possible l'action, deux solutions sont envisageables: soit les entreprises déduisent les heures de formation du temps de travail, soit les organismes de formation leur proposent un aménagement des horaires de formation (cours du soir ou le samedi matin).

En guise de conclusions

En France, la didactique du FLE est née dans un moment de crise économique et sociale, sans une assise théorique. Devenue une préoccupation sociale, la discipline a d'abord mobilisé des non-professionnels (des bénévoles), sans aucune formation didactique, dans

des associations qui accueillaient des groupes d'adultes migrants. Au fil des années, le domaine de la formation linguistique est devenu plus exigeant, nécessitant la professionnalisation des acteurs et l'encadrement de l'État, notamment par la mise en place du *Contrat d'Accueil et d'Intégration* (CAI), en 2003, la création du *Diplôme Initial de Langue Française* (DILF), en 2005, du *Contrat d'Intégration Républicaine* (CIR) en 2016 et la politique linguistique initiée dans les années 2000 qui a pris de l'ampleur et elle se réalise dans le cadre de marchés publics. Au Canada, l'apprentissage du français constitue la base de l'intégration socio-professionnelle et le Gouvernement ainsi que des organismes comme le *CERIC* sont à l'initiative des différents projets visant une approche globale de l'apprentissage (le passé de la personne migrante ainsi que ses fragilités psychologiques, ses valeurs et ses souhaits sont pris en considération et valorisés).

En ce qui concerne les activités pédagogiques destinées aux adultes migrants, nous avons pu identifier de nombreux points communs entre notre approche pédagogique, en tant que professionnelle accompagnant le public migrant et les mesures proposées dans différents organismes canadiens. En effet, l'hétérogénéité du public représente une difficulté pour le formateur qui doit individualiser les parcours. L'objectif peut être atteint seulement si l'apprenant est considéré dans sa globalité sans ignorer son cadre de vie et ses difficultés. La mise en place d'une pédagogie basée sur l'empathie et la création d'un sentiment de bien-être et d'appartenance au groupe lui permettront de surmonter plus facilement ses blocages. En outre, l'approche actionnelle et l'utilisation des documents authentiques permettent de créer de multiples situations de communication réalistes contribuant à l'insertion professionnelle des migrants.

Bibliographie

Adami, Hervé. 2020. *Enseigner le français aux adultes migrants*. Vanves: Hachette FLE.

Adami, Hervé, S. Chaliès, S. Coulombe et al. 2012. « La formation linguistique des adultes migrants ». *Savoirs* 29.

Anderson, Christopher G. 2013. *Canadian Liberalism and the Politics of Border Control, 1867–1967*. Vancouver: UBC Press.

ANLCI. 2013. *Guide d'utilisation du référentiel des compétences clés en situation professionnelle: référentiel CCSP, version 2 – juin*. Forum permanent des pratiques, Fonds social européen. Lyon: ANLCI.

Bengaly, M., et al. 2024. *L'accompagnement visant l'intégration des personnes réfugiées faiblement scolarisées: une perspective interculturelle en orientation*. Toronto: CERIC Foundation House.

Bronckart, Jean-Paul. 2011. « La formation aux compétences langagières. Pour un réexamen des rapports entre langues et discours ». *Bulletin suisse de linguistique appliquée* 93: 27–46. Consulté le 20 avril 2025. https://archive-ouverte.unige.ch/unige:81245.

Fenge, Terry, et Jim Aldridge, dir. 2015. *Keeping Promises: The Royal Proclamation of 1763, Aboriginal Rights, and Treaties in Canada*. Montréal/Kingston: McGill-Queen's University Press.

May, P. 2022. « Le Canada: pays de "l'immigration choisie"? ». *Hommes & Migrations* 1336: 196–203.

Thèse de doctorat

Dima, N. s.d. « Stéréotypes et médiation dans la communication interculturelle. Enjeux et perspectives en contexte didactique ». Thèse de doctorat en cours de rédaction, Université « Dunărea de Jos » de Galați (Roumanie) et Université de Bourgogne.

Sitographie

CERIC. s.d. Consulté le 15 janvier 2026. https://ceric.ca/fr.

CRIEVAT. s.d. Consulté le 15 janvier 2026. https://crievat.fse.ulaval.ca/.

GEDCIQ (Groupe d'expertise pour le développement des cités interculturelles au Québec). 2022. *Le projet de Programme-cadre gouvernemental de francisation pour les personnes immigrantes ayant des compétences peu développées en littératie et en numératie (PCG)*. Chantier sur l'immigration humanitaire. Consulté le 1er février 2026. https://gedciq.org/.

Insee. s.d. Consulté le 12 avril 2025. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328.

Ministère de l'Intérieur. s.d. *Direction générale des étrangers en France*. Consulté le 12 avril 2025. https://www.immigration.interieur.gouv.fr.

Ministère du Travail et des Solidarités. s.d. « Acteurs et cadre de la formation professionnelle ». Consulté le 12 avril 2025. https://travail-emploi.gouv.fr/fonctionnement-de-la-formation-professionnelle/acteurs-et-cadre-de-la-formation-professionnelle.

Nations Unies. s.d. « Définitions ». *Réfugiés et migrants*. Consulté le 12 avril 2025. https://refugeesmigrants.un.org/fr/d%C3%A9finitions.